



Déclaration liminaire FSU 95

CTSD du 26 mars 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val d'Oise

Ce CTSD se tient entre les deux tours d'élections départementales. Les résultats du 1<sup>er</sup> tour ne peuvent qu'inquiéter les élus des personnels du service public d'éducation que nous sommes. La moitié des électeurs n'a pas voté et sur les 21 cantons du Val d'Oise, 16 verront s'affronter au second tour des candidats des partis politiques qui ont récemment dirigé le Conseil Général au Front National. Aurons-nous bientôt des élus FN dans les conseils d'administration ? Ce ne sont pas les assises que notre ministre met en place sur les valeurs de la République qui modifieront la donne. Comment croire que le vivre ensemble puisse reprendre sens sans s'attaquer à la racine des problèmes : les politiques d'austérité que les gouvernements successifs infligent à la majorité de la population dont les personnels d'éducation qui subissent depuis maintenant cinq ans le gel du point d'indice, la remise en cause d'une protection sociale pour tous mais aussi une perte nette de pouvoir d'achat avec l'augmentation des prélèvements pour les retraites.

Les « réformes » en cours dans notre secteur (obligations de service, IMP, réforme du collège) participent à cette dégradation en portant atteinte à nos statuts, à nos conditions de travail, en caporalisant le métier.

Nous sommes réunis pour un CTSD portant sur le règlement intérieur de cette instance et sur la préparation de la rentrée 2015.

Nous vous avons demandé de fractionner les envois de documents préparatoires aux GT et aux instances. Visiblement cette demande n'a pas été entendue. Les documents que vous nous avez envoyés pour cette réunion ont été envoyés en un seul courriel qui malheureusement excédait la capacité de réception des boîtes aux lettres électroniques que l'administration met à notre disposition. Nous vous demandons de nous adresser les documents de travail d'une façon qui permette leur réception dans de bonnes conditions !

Concernant le règlement intérieur, nous avons fait de nombreuses demandes d'amendement. À travers ces amendements, notre objectif est uniquement de préciser notre mode de fonctionnement et de lever le plus possible les ambiguïtés qui pourraient apparaître. Il nous paraît donc important de préciser dans ce règlement intérieur ce qui pouvait faire jusque-là l'objet d'un simple usage. Force est de constater que vous avez fait le choix du blocage en refusant l'incorporation de nos demandes.

Concernant la préparation de la rentrée, nous sommes obligés de constater que les moyens permettant une rentrée sereine ne sont pas là ! Nous sommes une nouvelles fois confrontés à une simple gestion de la pénurie de ces moyens. Les conditions de travail ne vont pas s'améliorer, elles se trouvent une nouvelle fois inféodées à une politique néolibérale d'austérité drastique. Les quelques moyens supplémentaires sont loin de couvrir les besoins, notamment en période d'arrivée dans les établissements des cohortes nés lors du baby-boum de 2000. D'après les documents que vous nous avez fournis, il y aura 34 postes définitifs supplémentaires (7 en collège et 27 en lycée) à la rentrée 2015 par rapport à celle de 2014, soit une hausse de 0,44% ! Si l'on tient compte de la hausse du nombre d'élèves attendus et des suppressions de postes de la décennie écoulée nous sommes loin de couvrir les besoins !

L'éducation prioritaire est fortement malmenée, les collèges n'ont pas de DGH à la hauteur de leurs besoins, les lycées professionnels sont quasiment abandonnés, les autres établissements sont appelés à faire des sacrifices afin de permettre à l'éducation prioritaire de survivre.

Nos conditions de travail vont donc continuer à se dégrader, alors que le dégel du point d'indice n'est toujours pas d'actualité ! Mais peut-être aurons nous droit à une prime aussi confortable que celle de Monsieur le Recteur !

La réforme de l'éducation prioritaire alliée à celle envisagée pour les collèges va encore accentuer les inégalités des élèves devant l'école tout en aggravant les conditions de travail des enseignants. La volonté du ministère de conforter l'autonomie des établissements tout en multipliant les incitations à la pédagogie libérale par projet va totalement à l'encontre des besoins de terrain, des revendications des enseignants et surtout sonne le glas de l'Éducation Nationale. La multiplication des horaires hors discipline se fera au détriment des apprentissages dont ont besoins les élèves et va aggraver les disparités entre les établissements. Cela va aussi entraîner dans de nombreux établissements une accentuation des pressions hiérarchiques et une caporalisation plus dure de la gestion des personnes dans les établissements. C'est inacceptable !

Concernant la Réforme du collège :

Le ministère a communiqué son projet de réforme du collège et a réuni une première fois les organisations syndicales le mardi 17 mars pour une première présentation : grille horaire, cadrage des « marges de manœuvre » et des « enseignements pratiques interdisciplinaires ». Pour le SNES-FSU, ce projet de réforme est en l'état inacceptable, car il ne répond pas aux difficultés rencontrées sur le terrain. Aujourd'hui, les enseignants se battent au quotidien dans leurs classes et les problèmes qu'ils rencontrent sont clairement identifiés : augmentation des effectifs de classes, diminution des moyens pour le travail en groupes, manque de cohérence des programmes, mixité sociale et scolaire de plus en plus faible, multiplication des réunions et des prescriptions, absence de moyens pour la concertation et le travail collectif, formation initiale et continue des enseignants en berne. Ce programme pédagogique n'invente rien, il renvoie aux débats de l'inopérant socle de 2005.

Alors qu'une réforme du collège devrait se fonder sur un investissement important sur les plans matériel, humain, pédagogique et de formation des personnels, le projet s'inscrit dans un redéploiement des horaires des élèves, et une dotation horaire globale très légèrement augmentée pour introduire "des marges de manœuvre".

Il s'appuie sur un bilan catastrophiste de la Ministre, pour laquelle le collège serait « le maillon faible du système éducatif », un lieu d'ennui pour les élèves, qui aggraverait l'échec scolaire. Rien n'est dit par exemple sur la dégradation des taux d'encadrement depuis 10 ans.

Des éléments des grilles horaires ne sont pas acceptables :

► En langues vivantes, l'introduction de la LV2 en 5ème se fait à moyens constants, donc au prix du passage de 3 à 2h par semaine en Quatrième et en Troisième. Cela ne permettra pas aux élèves d'entrer dans les apprentissages, mais augmentera la charge de travail des collègues, dont le service passerait de 6 à 9 classes ! D'autant que le ministère annonce dans le même temps la suppression des bilangues et des classes européennes. De même, la LV1 perd une heure en Sixième. Nous considérons qu'aucun enseignant ne doit voir ses conditions d'enseignement dégradée par la réforme et que la diversité des langues enseignées doit être préservée.

- ▶ La globalisation des horaires des enseignements artistiques, la création d'un bloc physique-chimie / technologie/ SVT en classe de 6ème, financé par une diminution horaire en 3ème généralise ainsi l'EIST, qui pourraient conduire à des pertes horaires disciplinaires en fonction des choix locaux. Les horaires disciplinaires doivent être maintenus et identifiés.
- ▶ La suppression possible des enseignements optionnels de langues anciennes et de langues régionales. Ces enseignements doivent être maintenus.

D'autres points posent problème ou sont à éclaircir :

- ▶ L'augmentation de l'horaire élève de 2,5h en 5ème est financée par une diminution de 3h en Troisième. S'il était nécessaire de revoir les horaires de la classe de Cinquième, cela ne doit pas se faire au détriment de la classe de Troisième, qui prépare l'entrée au lycée. Il faut maintenir les horaires de Troisième.
- ▶ L'organisation des « enseignements pratiques interdisciplinaires » (EPI), qui serait « élaborée en conseil pédagogique et présentée en conseil d'administration » est à ce jour floue et laisse craindre une usine à gaz, doublée d'un nouveau levier donné aux chefs d'établissement pour faire pression sur les personnels, ou les mettre en concurrence.
- ▶ Le contenu de l'accompagnement personnalisé (les 3h hebdomadaires d'EPI en Sixième, 1h prise dans les 4h d'EPI pour les autres niveaux) prend pour modèle celui du lycée, qui constitue un gâchis de moyen. La lutte contre la difficulté scolaire commence dans la classe, par des conditions d'études et des programmes améliorés.

Pour le SNES-FSU, la réussite des élèves au collège demande avant tout la possibilité de diversifier les situations pédagogiques, notamment via la baisse des effectifs des classes et la possibilité de travail en petits groupes, l'intégration dans les services d'heures de concertation, l'amélioration de la formation initiale et la reprise de la formation continue. L'autonomie des établissements, voire celle d'un conseil pédagogique, n'est pas une réponse. Elle risque fort d'exacerber la concurrence entre établissements. L'interdisciplinarité ne saurait quant à elle constituer une solution miracle.

Concernant la fusion des lycées d'Enghien, nous demandons que l'administration soit attentive aux réaffectations des collègues notamment lors des FPMA, que chaque collègue soit suivi dans sa demande de mutation.

Par ailleurs nous demandons également que les chaires soient systématiquement créées lorsque le seuil de 18h est atteint hors cas particulier (temps partiel, etc.). C'est la stabilisation d'un enseignant sur un poste qui lui permet de travailler dans de meilleures conditions et qui pérennise la demande des élèves et de leurs familles de suivre les enseignements concernés.

La FSU appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le 9 avril, pour lutter contre l'austérité et ses impacts destructeur, la FSU appelle l'ensemble des agents, actifs et retraités à une grève interprofessionnelle et à la manifestation régionale à 13h Place d'Italie pour imposer au gouvernement de changer de politique afin de combattre et réduire le chômage, de permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, de préserver les droits et tous les régimes sociaux, de garantir et promouvoir le service public, de réaffirmer des priorités sociale essentielles en période de crise.

Les choix jusqu'ici opérés par le gouvernement ne sont non seulement pas efficaces pour résorber le chômage mais ils aggravent les conditions de vie des salarié, des jeunes, des retraités, des demandeurs d'emploi : blocage des rémunérations, allègements des charges et exonération sont offerts aux employeurs sans contrepartie.

Dans la fonction publique, la baisse du pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice depuis 2010 et l'augmentation des retenues pour pension de 0,4 point, les suppressions de postes dans certains services et ministères dégradent les conditions de travail et la qualité des services rendus publics.

Des reformes, dont celle de l'organisation territoriale, risquent d'impacter la présence des services publics de proximité, diminuer l'emploi public créant un climat anxiogène chez les agents.

Dans un secteur dit prioritaire comme celui de l'éducation, il y a certes chaque année depuis 2012 des créations d'emplois, mais pour l'essentiel mobilisées pour rétablir la formation initiale, elles sont insuffisantes pour faire face à la hausse démographique et pour répondre aux besoins comme ceux, par exemple, de l'éducation prioritaire.

Le nombre d'élèves par classe va poursuivre sa progression, rendant d'autant plus difficiles les conditions d'étude et plus lourde les conditions de travail des personnels. La faiblesse des salaires compromet elle-même la priorité affichée par le gouvernement à la jeunesse puisque l'on ne parvient plus à recruter l'ensemble des enseignants dont on a besoin.

Certes, et pour conclure, Madame l'Inspectrice d'Académie, vous et vos services ont déjà reçu des délégations d'établissements très insuffisamment dotés, mais l'absence de réponses tangibles que vous leur apportez accroît le désarroi de collègues pourtant largement impliqués dans leur profession. Ne se sentant pas écoutés, ils se sentent abandonnés.

On ne peut pas laisser s'écrouler le service public d'Éducation sans plus de réaction !

Merci de votre attention